

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT Pour diffusion immédiate

### L'ÉCOSITE DE LA MATAPÉDIA ET L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS S'ENGAGENT AVEC LA SORAC POUR LA RÉCUPÉRATION DES APPAREILS RÉFRIGÉRANTS COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS DANS LE BAS-SAINT-LAURENT.

**Amqui, Mont-Joli, 25 juin 2025** – Dans un souci de proactivité en matière environnementale, l'Écosite de La Matapédia et l'Écocentre de La Mitis prennent les devants et signent la première entente de la région avec la Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC) pour la récupération des appareils de congélation et de réfrigération de type commercial et institutionnel qui se trouvent sur le territoire et selon les normes environnementales en vigueur.

Ce partenariat marque une avancée concrète pour la région en matière de gestion environnementale, en offrant un service spécialisé pour la récupération des appareils commerciaux de réfrigération et de congélation en fin de vie. À noter que ces écocentres sont déjà des points de dépôt pour les appareils de réfrigération résidentiels via une entente avec Go Recycle. Cette entente permet de bonifier le service pour ce type d'appareil.

La SORAC est l'organisme de gestion reconnu par RECYC-QUÉBEC ayant le mandat de mettre en œuvre un programme de responsabilité élargie des producteurs ([REP](#)) pour les appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels qui sont arrivés en fin de vie utile.

**Il s'agit du premier programme au Québec et au Canada à être mis en place pour la récupération de produits visés, qui sont exclusivement de type commercial et institutionnel.** Depuis le 30 septembre 2022, il est interdit de récupérer ou de valoriser un produit visé par le Règlement (RRVPE) ou d'en confier la récupération ou la valorisation, autrement que dans le cadre d'un programme officiel de REP.

Les produits visés par le programme sont entre autres les :

- Réfrigérateurs et congélateurs
- Cellules de refroidissement
- Celliers réfrigérants
- Refroidisseurs à vin
- Présentoirs et îlots réfrigérés
- Machines à glaçons
- Distributeurs réfrigérants automatiques d'aliments ou de boissons
- Machines distributrices réfrigérées

- 
- Appareils réfrigérés de type laboratoire ou médical

Consultez la liste complète des produits visés sur le [site web de la SORAC](#). Sont exclus les produits de plus de 400 kg et ceux de moins de 2,5 pieds cubes.

Ces appareils, qui se retrouvent sur le territoire de l'Écosite de La Matapédia et l'Écocentre de La Mitis, pourront être déposés dans les écocentres suivants afin qu'ils soient pris en charge par la SORAC :

#### Écosite de La Matapédia :

**Écocentre Amqui**  
20, rue de l'Écologie, Amqui

**Écocentre de Sayabec**  
35, route Rioux

**Écocentre Causapscal**  
Chemin du Rang B

**Écocentre de la Mitis**  
428, avenue Roger-Marcoux  
Mont-Joli, Québec

Ils seront ensuite **pris en charge gratuitement par la SORAC** pour l'ensemble des opérations de récupération.

*\* Les commerces et institutions voulant se départir d'une grande quantité d'appareils sont invités à contacter la SORAC.*

#### Le recyclage des appareils

La collecte et le recyclage de ces produits en fin de vie permettront de récupérer jusqu'à 97% des composantes de ces appareils et de réduire l'utilisation de matières premières.

Chaque appareil recyclé de façon sécuritaire permet d'éviter le rejet d'une tonne de GES dans l'atmosphère, ce qui équivaut à 4 400 km parcourus avec un petit VUS ou en voiture berline. La SORAC vous invite à visiter son [site Web](#) et visionner la [capsule vidéo](#) suivante pour en apprendre davantage concernant les impacts que peuvent avoir ces appareils sur l'environnement lorsqu'ils se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

---

« Nous travaillons activement avec nos partenaires et les municipalités afin de faire face aux défis de collecte de ces appareils pour lesquels il n'y a pas encore d'endroits au Québec, tels les écocentres, où il est prévu de les recueillir officiellement.

Ainsi, cette entente avec l'Écosite de La Matapédia et l'Écocentre de La Mitis est la première à permettre la récupération de ces appareils dans la région du Bas-Saint-Laurent. Elle revêt une grande importance pour la SORAC puisqu'elle permettra grandement de faciliter le processus de collecte sur le territoire. Nous sommes confiants et déterminés à tracer la voie afin de détourner ces appareils des sites d'enfouissement et ainsi contribuer à un bilan environnemental positif en minimisant les rejets de GES dans l'atmosphère. » - Nathalie Desjardins, Directrice générale, SORAC.

-30-

**Sources :**

**Écosite de La Matapédia**

Chantale Côté  
Directrice générale  
418 629-4224  
[ecositedelamatapedia@gmail.com](mailto:ecositedelamatapedia@gmail.com)

**Écocentre de La Mitis**

Vincent Dufour  
Directeur général de la RITMR Matapédia-Mitis  
418 775-8445 #1138  
[v.dufour@ecoregie.ca](mailto:v.dufour@ecoregie.ca)

**SORAC**

Nathalie Desjardins  
Directrice générale SORAC  
1-888- 728-9169 #301  
[nathalie@sorac.ca](mailto:nathalie@sorac.ca)